



L'an deux mille vingt-six le 5 du mois de février s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes, après convocation légale du 30 janvier 2025, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. GUEZET Philippe
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. DELATTE Hubert – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc - M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier
M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain
M. BAUDOIN Cédric-

Prorogations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe
M. MATHIEU Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. FAUCHEUR Dominique à M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY
Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony - Mme KLINGELSCHMITT Agnès à
M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme RUSTOM Lina

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 8

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 12 février 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Absentions :

FINANCES

11_02_2026

Rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026

Comme en disposent les articles L.2312-1 et L3312-1 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire et de l'existence d'un rapport sur la base duquel se tient ce débat

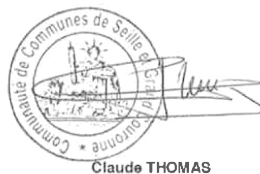
Après avoir présenté à l'assemblée le rapport d'orientation budgétaire de l'année 2026, Claude THOMAS, président invite le conseil communautaire :

- A procéder au débat d'orientation budgétaire,
- A acter par un vote la tenue du débat sur la présentation du rapport d'orientation budgétaire

Le rapport est présenté en annexe.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Confirme** la tenue du débat sur la présentation du rapport d'orientation budgétaire



Claude THOMAS
2026.02.09 13:05:39 +0100
Ref:10404133-15688455-1-D
Signature numérique
le Président



Communauté de Communes Seille Grand Couronné

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026 Support aux débats d'orientations budgétaires

Introduction : Rappel des obligations légales et de l'objet du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le budget est un acte essentiel dans la vie de toute collectivité territoriale car il traduit en terme financier le choix politique des élus. Le cycle budgétaire est rythmé par de nombreuses décisions dont le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape.

Ce débat est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants et doit se dérouler dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Il ne peut pas être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif. Depuis la loi NOTRe du 07 août 2015 et son article 107, le rapport sur les orientations budgétaires doit notamment présenter les engagements pluriannuels envisagés de même que la structure et la gestion de la dette. Il est aussi pris acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire au Conseil Municipal/communautaire par une délibération spécifique.

La loi du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a instauré ce débat pour répondre à deux objectifs principaux :

↳ Le premier est de permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent des priorités qui seront inscrites au budget primitif.

↳ Le second est de donner lieu à une information sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Ainsi les membres du Conseil Municipal/communautaire ont à cette occasion la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur commune.

Le présent rapport s'articule autour de trois volets principaux :

- **Le contexte général,**
- **La rétrospective 2020 - 2025,**
- **La présentation des principales tendances et orientations budgétaires pour 2026.**

I. Le contexte général

A. La situation économique du niveau mondial au niveau local

Dans cette première partie, il est présenté un rappel des événements économiques majeurs et de leurs conséquences durant la période 2020-2025, et les prévisions économiques pour l'année 2026.

1. Les impacts économiques durant le mandat 2020-2026

2020 :

- ↳ Une récession mondiale provoquée par la pandémie Covid 19,
- ↳ Le PIB en France chute de 8,3%,

2021 :

- ↳ La reprise économique mondiale inégale et incertaine,
- ↳ Le plan de relance français de 100 milliards d'euros,

2022 :

- ↳ L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 : Elle a entraîné une hausse des prix de l'énergie et des matières premières,
- ↳ Une inflation élevée : L'inflation a bondi notamment en Europe et les banques centrales ont augmenté leurs taux directeurs pour tenter de maîtriser l'inflation,

2023 :

- ↳ L'inflation en zone Euro de 5,2% : La BCE relève ses taux directeurs plusieurs fois,
- ↳ La situation géopolitique : La guerre en Ukraine s'intensifie. Nouveau conflit israélo-palestinien suite à l'attaque du 7 octobre.

2024 :

- ↳ Inflation et taux d'intérêt : Les banques centrales ont recommencé à baisser les taux d'intérêt après les avoir maintenus à des niveaux élevés pour lutter contre l'inflation, afin de soutenir la relance de l'économie.

2025

- ↳ Des tensions géopolitiques accrues,
- ↳ Un environnement politique instable : En France, la croissance est prévue par l'INSEE à environ 0,9% et l'inflation devrait se stabiliser autour de 1,3%.

2026 :

La situation globale reste fragile et instable : **Conflits, crise économique et budgétaire** (3 300 milliards de dette), **guerre commerciale** (droits de douane...). **L'instabilité politique** impacte désormais l'économie française. Ces événements externes à la collectivité sont cependant des variables qu'il faut prendre en compte dans **notre gestion locale**.

Selon la Banque de France, la hausse du **PIB** en France ne dépassera pas **0,9 % en 2026**. L'instabilité politique et les droits de douane pèsent sur l'activité économique. La croissance française s'établirait en 2025 à 0,6%, bien en dessous de la croissance mondiale qui sera de 2,5% et la zone euro devrait enregistrer une croissance de +1,2 % en 2025.

L'inflation devrait rester **inférieure à 2%** en 2025, et s'approcher des **1,3 % en 2026**, 1,8 % en 2027 et sera donc largement inférieure aux niveaux enregistrés en 2022 ou 2023.

Malgré une légère baisse des taux d'intérêt en 2025, la tendance au vu des instabilités politiques, notamment en France, prévoit **un relèvement des taux en 2026**.

2. Retour sur les impacts majeurs de la situation économique pour les collectivités durant 2020 - 2025

2020 :

- ↪ Revalorisation forfaitaire des bases à **0,90%**,
- ↪ **Abondement exceptionnel de la DSIL** à hauteur de 950 M€,
- ↪ Instauration d'une **aide exceptionnelle pour faire face aux pertes des recettes fiscales** liés à la crise du Covid 19,
- ↪ Extension des dépenses éligibles au **FCTVA pour le fonctionnement**,

2021 :

- ↪ Revalorisation forfaitaire des bases: **0,2%**,
- ↪ **Suppression de la taxe d'habitation** sur les résidences principales,
- ↪ Mise en œuvre progressive de **l'automatisation du FCTVA**.

2022 :

- ↪ Revalorisation forfaitaire des bases: **3,4%**,
- ↪ **Hausse du point d'indice** : + 3,5 % au 1^{er} juillet 2022,

2023 :

- ↪ Revalorisation forfaitaire des bases: **7,1%**,

- ↪ Abondement à hauteur de **320 M€ de la DGF** du bloc communal,
- ↪ Création d'un **fonds vert** de 2 Md€ dans le cadre de la transition écologique,
- ↪ **Hausse du point d'indice** de la fonction publique : + 1,5 % au 1er Juillet 2023,
- ↪ **Suppression de la CVAE.**

2024 :

- ↪ Revalorisation forfaitaire des bases: **3,9%**,
- ↪ **Abondement de la DGF** concentré sur le bloc communal,

2025 :

- ↪ Revalorisation forfaitaire des bases : **1,7%**,
- ↪ **Création d'un Dispositif de Lissage CONjoncturel (DILICO)** : Avec pour objectif d'associer les collectivités à un effort de redressement des finances publiques,
- ↪ Révision du principe de révision de progression de la fraction de TVA,
- ↪ **Hausse des cotisation CNRACL.**

B. Les éléments constitutifs de la trajectoire financière de la CC

1. Bilan financier 2020-2025

Evolution de la population (base DGF) entre 2020 et 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
POPULATION DGF	19079	19112	19114	19187	19278	19327
Evolution de la population entre 2020 et 2025						1,12%

* Fonctionnement

L'analyse des dépenses et des recettes de fonctionnement sur le mandat 2020-2025 permet d'établir que la communauté de communes a su faire évoluer **ses finances dans la bonne direction**, tout en absorbant les différentes crises rencontrées.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
total recettes réelles fonct	9 028 806 €	9 072 190 €	9 771 925 €	11 270 261 €	11 088 997 €	11 467 008 €
% d'évolution RRF		0,48%	7,71%	15,33%	-1,61%	3,41%
total dépenses réelles fonct	8 501 870 €	8 151 449 €	9 005 499 €	9 973 571 €	9 466 069 €	9 496 360 €
dont intérêts d'emprunt	140 261 €	127 937 €	127 699 €	142 018 €	132 846 €	170 794 €
% d'évolution des DRF		-4,12%	10,48%	10,75%	-5,09%	0,32%
CAF Brute	526 936 €	920 741 €	766 427 €	1 296 690 €	1 622 929 €	1 970 648 €
taux d'épargne brute (CAF brute/RRF)	5,84%	10,15%	7,84%	11,51%	14,64%	17,19%
CAPITAL RESTANT DU FIN D'ANNEE	5 638 543 €	5 178 635 €	4 744 083 €	4 300 751 €	4 763 707 €	5 313 125 €
Nbre d'années de désendettement (capital/CAF brute)	10,70	5,62	6,19	3,32	2,94	2,70
CAF brute	526 936 €	920 741 €	766 427 €	1 296 690 €	1 622 929 €	1 970 648 €
Remboursement capital de la dette	473 762 €	420 526 €	394 195 €	401 978 €	394 667 €	428 055 €
CAF nette	53 174 €	500 215 €	372 232 €	894 712 €	1 228 262 €	1 542 593 €

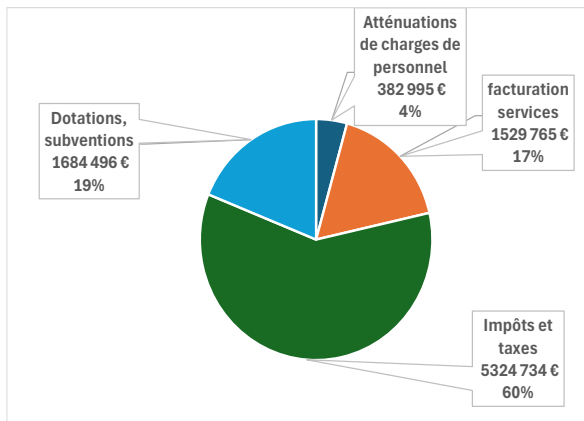
A partir de 2023, les choix politiques collectifs de refacturation des ADS aux communes, de l'instauration de la taxe Gémap, de l'augmentation des taux d'imposition, couplés avec une diminution de 15 % des charges à caractère général ont permis de retrouver une CAF nette > à 500 000 €, objectif fixé par la gouvernance.

La collectivité n'ayant pas la maîtrise totale de ses recettes, il est difficile de ne pas être impacté **par une hausse des prix, des augmentations de charges de personnel décidées par l'État, décisions elles aussi externes qui augmentent inévitablement les dépenses, et impactent l'épargne brute**. Cependant, les efforts cumulés ont permis de retrouver un taux d'épargne satisfaisant.

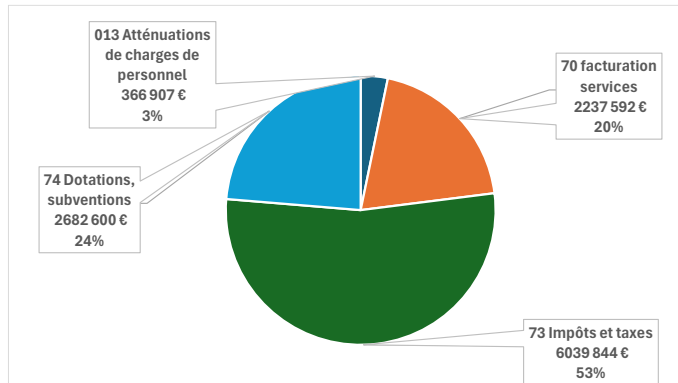
*Pour mémoire un ratio d'épargne brute de 8 à 15 % permet d'assurer sa santé financière.
 Ce ratio est passé de 5.84 % en 2020 à 17.19 % en 2025.*

Structure des principales Recettes Réelles de fonctionnement

CA 2020



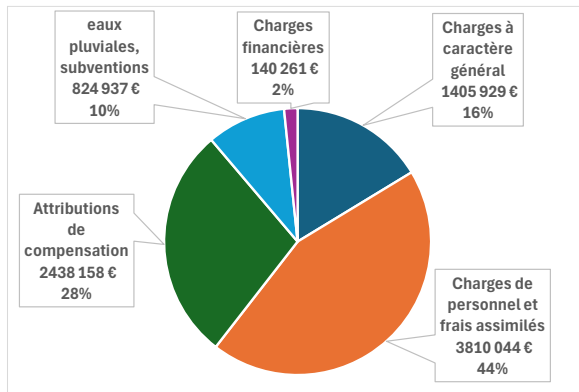
CA 2025



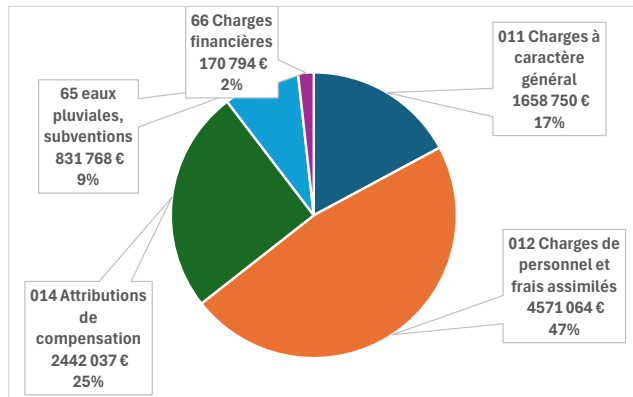
Les recettes spécifiques TH entre 2020 (2 561 280 €) et la fraction de TVA 2025 (2 724 966 €) ont évolué de 6.39%, inférieures à l'inflation cumulée.

Structures des principales Dépenses Réelles de fonctionnement

CA 2020



CA 2025

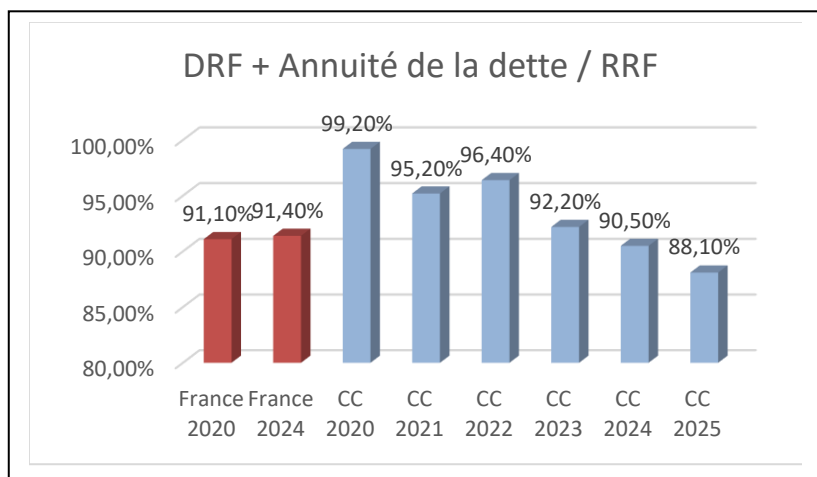


Les dépenses de personnel incluent les charges de personnel technique des budgets annexes Assainissement, eau potable, Gestion des déchets et SPANC.

En 2020 les charges de personnel relatives au budget principal (y compris les services supports des budgets annexes) représente 35 % des DRF du budget principal. Pour 2025 ce taux passe à 36 %

Les charges à caractère général ont subi une augmentation de 17% entre 2020 et 2025 lié à l'augmentation des coûts de l'énergie et à l'inflation générale, mais représentent le même impact entre 2020 et 2025 sur le total des dépenses réelles.

Ratios dépenses et recettes de fonctionnement :



Si > à 100, la charge de la dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes

DRF = dépenses réelles de fonctionnement
 RRF = recettes réelles de fonctionnement

Investissement

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT (FCTVA + subventions + emprunt)	512 324 €	188 325 €	657 249 €	179 794 €	1 266 593 €	1 885 614 €
dont emprunts souscrits					900 000 €	1 000 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (opérations + capital dette)	1 169 028 €	1 274 887 €	1 328 881 €	1 289 990 €	2 305 116 €	3 575 485 €
DONT capital de la dette	473 762 €	420 526 €	394 196 €	401 978 €	394 668 €	450 582 €

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement **les dépenses d'équipement et le remboursement en capital de la dette.**

Les projets phares de 2020 à 2025 :

De 2020 à 2023 Participation à hauteur de 800 000 € pour la mise en œuvre de l'installation de la fibre sur l'ensemble du territoire.

En 2021 à 2025, poursuite du Plan Label Ecole Numérique, mises aux normes accessibilité, sécurité, énergie des bâtiments scolaires.

De 2022 à 2025 construction d'un nouveau site scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes.

En 2025 : réaménagement des bureaux du siège de Champenoux dans le cadre du rassemblement des sites

C'est près de **11 millions d'euros investis et financés par des ressources internes et externes.**

Evolution de l'excédent depuis la fusion

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
TOTAL DEPENSES Réelles + Ordre fonctionnement	7 583 742,00	8 514 224,10	9 116 377,24	9 117 479,96	8 705 434,63	9 542 097,87	10 525 359,75	10 133 798,91	10 070 389,83
TOTAL RECETTES Réelles + Ordre fonctionnement	8 056 895,60	8 278 351,55	9 339 686,52	9 242 265,95	9 195 538,53	9 925 264,92	11 468 527,12	11 117 958,03	11 599 274,46
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat de l'année	473 153,60	-235 872,55	223 309,28	124 785,99	490 103,90	383 167,05	943 167,37	984 159,12	1 528 884,63
Excédent de l'année N-1	3 324 317,98	3 247 471,58	2 794 420,06	2 223 729,34	1 757 242,33	1 664 941,23	2 048 108,28	2 389 080,62	3 214 649,46
Résultat cumulé Fonctionnement	3 797 471,58	3 011 599,03	3 017 729,34	2 348 515,33	2 247 346,23	2 048 108,28	2 991 275,65	3 373 239,74	4 743 534,09
Résultat cumulé Investissement	-245 836,07	-333 218,97	-560 148,02	-5 033,54	-132 408,39	143 548,99	-616 372,01	-586 397,17	-1 711 980,32
Résultat cumulé des 2 sections	3 551 635,51	2 678 380,06	2 457 581,32	2 343 481,79	2 114 937,84	2 191 657,27	2 374 903,64	2 786 842,57	3 031 553,77
<i>Ecart cumulé N - N-1</i>		-873 255,45	-220 798,74	-114 099,53	-228 543,95	76 719,43	183 246,37	411 938,93	244 711,20

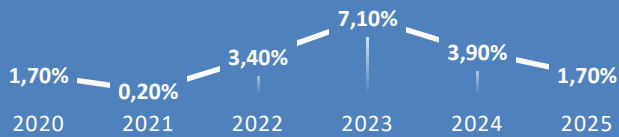
Fiscalité Directe*

	Impôts Directs Locaux (FB - FNB - THRS)	Fraction TVA TH	Cotisation Foncière Ent/TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales)	fraction TVA CVAE	TOTAL
2020	2 960 306 €	€	1 183 299 €	566 827 €	4 710 432 €
2021	584 261 €	2 410 816 €	754 347 €	525 772 €	4 275 196 €
2022	621 380 €	2 646 225 €	794 857 €	525 202 €	4 587 664 €
2023	787 195 €	2 718 466 €	933 048 €	576 018 €	5 014 727 €
2024	805 694 €	2 717 669 €	991 524 €	577 430 €	5 092 317 €
2025	789 461 €	2 724 966 €	1 003 142 €	587 298 €	5 104 867 €

*Hors IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) et FNGIR 5Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources)

Malgré la réforme de la TH, la revalorisation automatique des bases ménages liée à l'inflation accompagnée d'une augmentation des taux d'imposition en 2023 a permis de retrouver une recette supplémentaire de 394 000 € en 2025

EVOLUTION DU COEFFICIENT DE REVALORISATION DES BASES MÉNAGES ENTRE 2020 ET 2025



Taux appliqués entre 2020 et 2025

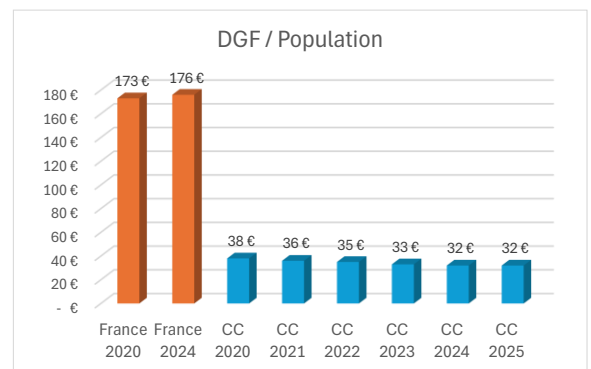
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TH	12,73	12,73	12,73			
THRS				15,28	15,28	15,28
TFB	2,04	2,81	2,81	3,37	3,37	3,37
TFNB	6,32	8,22	8,22	9,86	9,86	9,86
CFE	21,93	22,9	22,9	23,28	23,28	23,28

L'inflation de 7.10 % en 2023 a également généré un montant supplémentaire de 72 000 € de la fraction de TVA

Dotation Globale de Fonctionnement



Entre 2020 et 2025, la collectivité a perdu 18% de la recette liée à la DGF



Gestion de la dette

Éléments de synthèse de la dette

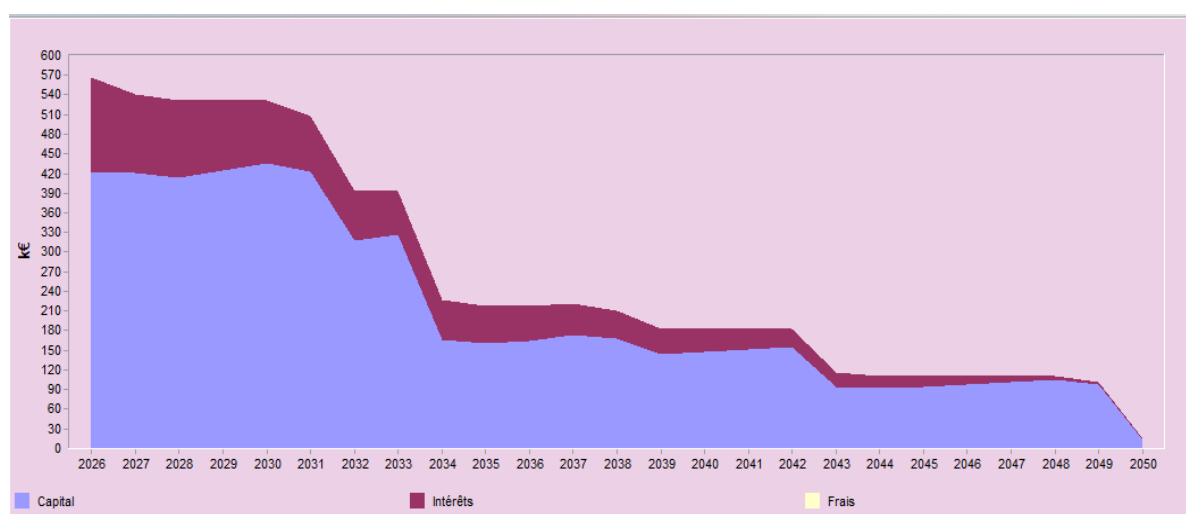
	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
La dette globale est de :	5 313 125 €	4 763 707 €
Le taux moyen s'élève à :	2.77 %	2.77 %

Si l'on intègre dans le taux moyen les 5 emprunts souscrits auprès de la CAF, le taux passe à 2.14 %
Au 31 décembre 2025 il reste 19 emprunts mobilisés

L'encours de dette au 31/12/2025 est de 5 313 125 €, avec un remboursement en capital en 2025 de 450 582 €, et de 170 794 € pour les intérêts réglés.

	Encours de dette au 31/12 en euros	Evolution n-1 en %	Emprunts nouveaux en euros
2020	5 638 543 €		-
2021	5 178 635 €	- 3.54 %	
2022	4 744 084 €	- 8.39 %	-
2023	4 300 751 €	- 9.34 %	-
2024	4 763 707 €	+ 10.76 %	900 000 €
2025	5 313 125 €	+ 11.53 %	1 000 000 €

Les 2 emprunts de 2024 et 2025 concernent la construction de la nouvelle école de Bouxières aux Chênes.



Capacité de désendettement

Pour mémoire: le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

Il s'agit d'un indicateur important dans la gestion financière qui indique si la collectivité est en mesure de rembourser sa dette, et si elle a également des marges de manœuvres pour pouvoir financer ses équipements avec un nouvel emprunt ou pas.

La communauté de communes, malgré un nouvel emprunt en 2024 pour un montant de 900 000 €, maintient **une capacité de désendettement très favorable liée à l'amélioration de son épargne brute, conséquence des efforts constants et d'une maîtrise des dépenses mis en œuvre depuis 2020.**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capacité de désendettement	10.7 ans	5.62 ans	6.19 ans	3.32 ans	2.94 ans	2.70 ans

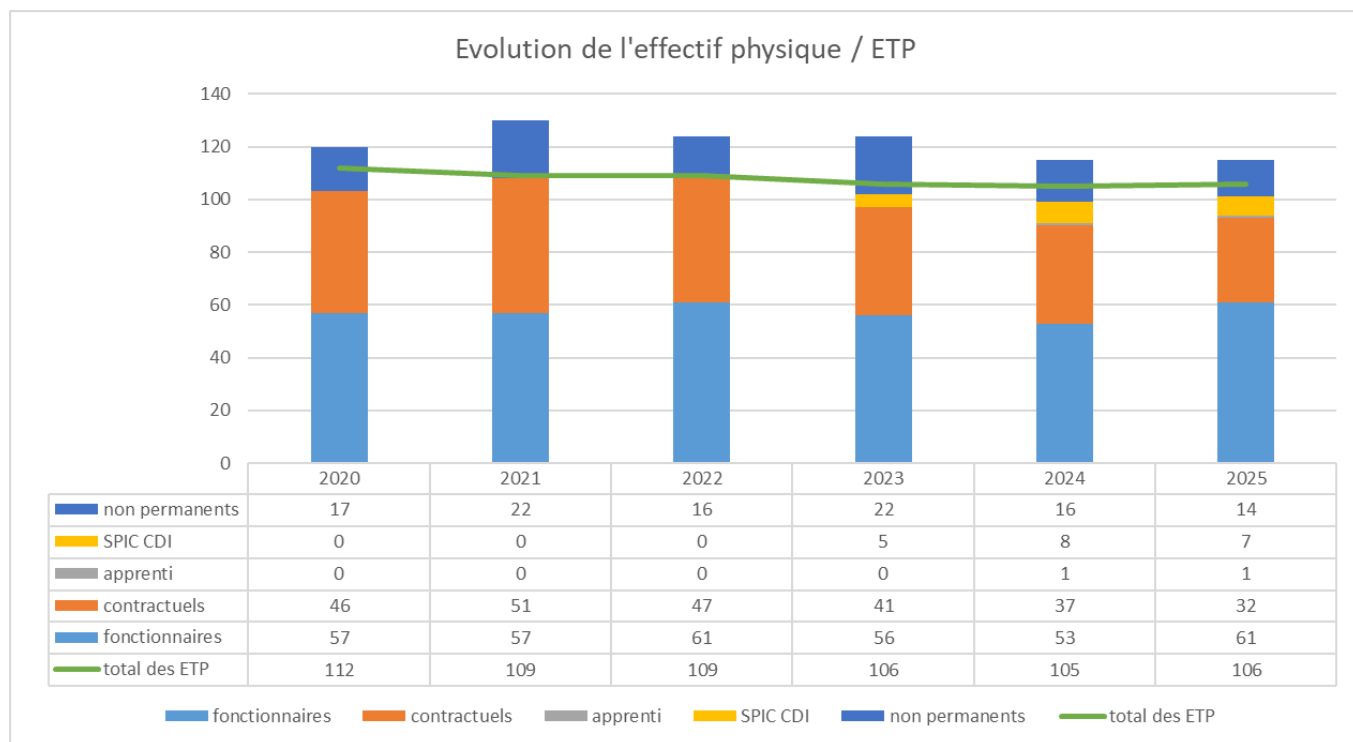
La poursuite de notre stratégie de gestion financière basée sur un niveau d'épargne élevé pour financer les projets d'équipement du Programme Pluriannuel d'Investissements sans alourdir l'endettement doit être maintenue afin que **le cercle vertueux soit préservé.**

Les effectifs

En 2022 La CC a réorganisé le fonctionnement et la structure administrative de la collectivité en créant 5 directions de pôle, en cohérence avec les différents socles de compétences.

- ✓ Direction Générale des Services
- ✓ Direction des Ressources et Moyens
- ✓ Direction Aménagement du Territoire
- ✓ Direction Environnement et Patrimoine
- ✓ Direction Vie Locale

Structure de l'effectif physique et en équivalent temps plein



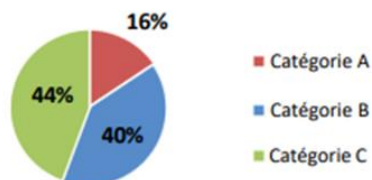
A titre d'information, au 1^{er} janvier 2025 la moyenne d'âge de l'effectif s'élève à 40 ans et présente les caractéristiques suivantes :

— Caractéristiques des agents permanents

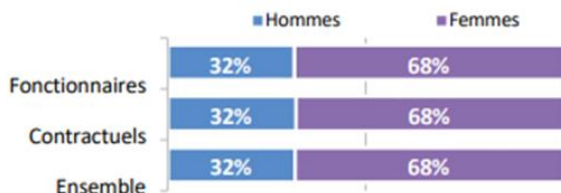
□ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	34%	22%	29%
Technique	30%	27%	29%
Culturelle	6%	11%	8%
Sportive			
Médico-sociale	21%	27%	23%
Police			
Incendie			
Animation	9%	14%	11%
Total	100%	100%	100%

□ Répartition des agents par catégorie



□ Répartition par genre et par statut



□ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	18%
Auxiliaires de puériculture	13%
Adjoints administratifs	12%
Rédacteurs	11%
Adjoints d'animation	11%

Evolution prévisionnelle de l'effectif pour l'année 2026

Evolution prévisionnelle des effectifs

La collectivité poursuit son effort de maîtrise de la masse salariale en limitant les recrutements au strict nécessaire. Les remplacements des agents permanents indisponibles sont en grande partie ciblés sur les secteurs de la petite enfance, notamment pour respecter les taux d'encadrement d'enfants réglementaires. Les remplacements sont organisés sur la durée stricte des arrêts des agents titulaires.

Evolution de charges contraintes à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- SMIC : augmentation de 1.17 % (11.88 € à 12.02 €)
- CNRACL : poursuite de l'augmentation du taux de charges patronales de 3 points (34.65 % à 37.65 %), impactant la masse salariale d'env 45 000 €
- Réforme PSC (Protection Sociale Complémentaire) :
 - Santé : participation employeur obligatoire (10 € à 15 €) → + 4 000 €
 - Prévoyance : participation employeur obligatoire et changement de contrat (27 € à 37 €) → + 13 000 €

Evolution prévisionnelle des dépenses pour l'année 2026

L'orientation budgétaire fixe la progression pour l'exercice 2026 à 4.1% de la masse salariale par rapport au BP 2025, estimé à + 200 000 d'euros incluant également la création de 3 ETP dans les services bâtiment, gestion des déchets et prévention.

La progression budgétaire prend en compte notamment, l'équilibre des mouvements de personnel départs/arrivées, l'incidence du coût des remplacements du personnel indisponible pour raison de santé, l'incidence des avancements de grade et des avancements d'échelon des agents titulaires.

Résultats 2025

fonctionnement	Total budget	Réalisé
Dépenses	11 877 535,55 €	10 070 389,83 €
Recettes	14 635 299,54 €	14 813 923,92 €
Excédent	2 757 763,99 €	4 743 534,09 €
Investissement	Total budget	Réalisé
Dépenses	7 666 372,39 €	4 558 750,01 €
Recettes	7 713 381,20 €	2 846 769,69 €
Excédent	47 008,81 €	
Déficit		1 711 980,32 €
Résultat cumulé		
Excédent	2 804 772,80 €	3 031 553,77 €

Le résultat cumulé des 2 sections s'élève à 3 031 553.77 € avant affectation du résultat de fonctionnement (1068) pour un montant de 1 071 000 €

Les tendances budgétaires et les grandes orientations pour 2026

Au vu de la particularité de l'exercice 2026, accompagnée de ses incertitudes surtout en matière de projet de Loi de Finances, mais qui est surtout une année de renouvellement électoral, la collectivité a souhaité proposer de voter un budget primitif 2026 intégrant l'ensemble des dépenses et des recettes réglementaires et nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et permettant en investissement, l'achèvement des opérations déjà débutées et la réalisation des travaux d'entretiens nécessaires.

Le budget prévisionnel principal 2026 est construit tenant compte des éléments de la loi spéciale 2026 connus à ce jour :

- Une réduction d'1/4 des compensations des locaux industriels (article 31)

A compter de 2026, la compensation de la réduction des bases des locaux industriels, ou prélèvement sur recettes de l'Etat (PSR) locaux industriels, au titre de la CFE et de la TFPB, mise en place en 2021, fera l'objet d'une réduction de 25% pour l'ensemble des collectivités bénéficiaires. Pour notre collectivité, le montant prévisionnel s'élève à – 163 700 €.

- Plafonnement du produit de TVA (article 33)

A compter de 2026, la croissance du produit de TVA revenant aux collectivités serait plafonnée. En cas d'évolution positive de la TVA, la progression de la TVA serait diminuée de l'inflation.

Statistiques générales							
En Mds€	2021	2022	2023	2024	2025	2026 PLF	2027 PLF
Prévision initiale		192,108	215,034	219,676	216,200		
Prévision revue		204,597	210,182	210,100	210,000 *	215,400 *	
Définitif	186,709	202,716	208,351	210,684			
Evolution *					-0,3 % *	2,6 % *	
Inflation					1,1 % *	1,3 % *	
Evolution des fractions		8,6 %	2,8 %	1,1 %	0 %	-0,3 % *	1,3 % *
Fractions de T.V.A. **	32,577	35,372	46,641	47,163	47,163	47,010	47,607

* Hypothèses PLF 2026 – Le *PLFG* anticipe un résultat inférieur
 ** Au titre de l'exercice considéré, indépendamment des régularisations, hors fraction DGF des régions

Pour 2026 la fraction de TVA pourrait donc être écrêtée de 0.3% soit 8 200 €

- Gel de la DGF

- Incertitude sur une année blanche pour le versement du FCTVA des dépenses d'investissement (FCTVA maintenu dans le budget sans indication contraire définitive)

- Base ménages réévaluée de 0.8 %

- Proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition

Le budget prévisionnel pour 2026

Chap./Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL (mi janvier)
011	Charges à caractère général	1 925 148,00	1 658 749,60	2 012 136,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 917 829,00	4 571 064,32	5 126 587,00
014	Atténuations de produits	2 467 480,00	2 442 037,06	2 450 681,00
65	Autres charges de gestion courante	864 635,00	831 767,67	883 737,00
66	Charges financières	209 530,00	170 794,08	205 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	120,00	1 500,00
68	Dotations provisoires semi-budgétaires	10 000,00	276,20	10 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 885,00	395 580,90	420 000,00
		10 796 007,00 €	10 070 389,83 €	11 109 641,00 €

Chap./Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL (mi janvier)
013	Atténuations de charges	370 906,50	366 907,46	352 734,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 278 384,00	2 237 592,06	2 428 359,00
73/731	Impôts et taxes + impositions directes	5 976 924,00	6 039 844,01	5 769 911,05
74	Dotations, subventions et participations	2 582 837,58	2 682 600,44	2 761 549,95
75	Autres produits de gestion courante	102 096,00	137 911,62	53 680,00
76	Produits financiers	1 234,00	1 400,03	1 200,00
77	Produits exceptionnels	8 268,00	23 226,07	2 148,00
78	Reprise sur amortissement et provision	0,00	34,10	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	109 758,67	110 000,00
		11 420 650,08 €	11 599 274,46 €	11 479 582,00 €

	BP 2025	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL (mi janvier)
Résultat de l'année N	624 643,08 €	1 528 884,63 €	369 941,00 €
Résultat de l'année N-1	3 200 153,74 €	3 214 649,46 €	4 743 534,09 €
DM 2025 modification excédent	14 495,72 €		
Nouvel excédent N-1	3 214 649,46 €		
résultat cumulé avant virement à la section investissement	3 824 796,82 €	4 743 534,09 €	5 113 475,09 €
Affectation 1068 en investissement			1 071 000,00 €
021 - virement à la section d'investissement	1 081 528,55 €		897 252,56 €
Résultat cumulé après affectation ou virement	2 743 268,27 €	4 743 534,09 €	3 145 222,52 €

Le budget prévisionnel 2026 présenterait un résultat cumulé de 3 150 000 € après virement à la section d'investissement.

Tenant compte des éléments ci-dessus, résultat des CAF brutes et nettes :

	CA 2025	BP 2026 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel 100% R 93% D
total recettes réelles fonct	11 467 008 €	11 369 582 €	11 369 582 €
% d'évolution RRF	3,41%	-0,85%	-0,85%
total dépenses réelles fonct	9 496 360 €	10 688 641 €	9 940 436 €
dont intérêts d'emprunt	170 794 €	205 000 €	205 000 €
% d'évolution des DRF	0,32%	12,56%	4,68%
CAF Brute	1 970 648 €	680 941 €	1 429 146 €
taux d'épargne brute (CAF brute/RRF)	17,19%	5,99%	12,57%
CAPITAL RESTANT DU FIN D'ANNEE	5 313 125 €	4 196 889 €	4 196 889 €
Nbre d'années de désendettement (capital/CAF brute)	2,70	6,16	2,94
CAF brute	1 970 648 €	680 941 €	1 429 146 €
Remboursement capital de la dette	428 055 €	440 000 €	440 000 €
CAF nette	1 542 593 €	240 941 €	989 146 €

Pour mémoire, la collectivité a mobilisé un emprunt de 1.9 M€ pour la construction de l'école de Bouxières, correspondant à la totalité du reste à charge.

La CC ayant obtenu une subvention exceptionnelle de 694 000 € au titre du FEDER, le remboursement partiel de l'emprunt à hauteur de cette même somme a été inscrit au budget, et est intégré dans le calcul de la CAF brute mais pas dans celui de la CAF nette.

Les projets à court et moyen terme : 2026

► Scolaire :

- Recrutement d'un programmiste dans le cadre de la construction d'un nouveau site scolaire sur la commune de Brin sur Seille

► Mobilité :

- Poursuite des études pour l'aménagement d'une voie verte reliant Dommartin à Essey les Nancy

► Gémapi :

- Poursuite de la renaturation des cours d'eau

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ASSAINISSEMENT

Résultat 2025

fonctionnement	Total budget	Réalisé
Dépenses	4 623 501,52 €	2 779 293,81 €
Recettes	5 880 833,39 €	6 096 574,38 €
Excédent	1 257 331,87 €	3 317 280,57 €
Investissement	Total budget	Réalisé
Dépenses	4 649 223,30 €	2 264 595,44 €
Recettes	4 649 223,30 €	2 431 984,80 €
Excédent		167 389,36 €
Déficit		
Résultat cumulé		
Excédent	1 257 331,87 €	3 484 669,93 €

Le résultat cumulé des 2 sections s'élève à 3 484 669.93 € avant affectation du résultat de fonctionnement (1068) pour un montant de 611 000 €

Les principaux projets réalisés en 2025 :

- Construction de la station d'épuration sur la commune de Mailly
- Entretien de l'électromécanique sur les différentes stations d'épuration
- Participation aux extensions des réseaux des différentes communes

Les principaux projets à réaliser en 2026 :

- Travaux de déviation du réseau d'assainissement sur la commune de Clémery
- Poursuite des études et réalisation de la construction de la station d'épuration sur la commune de Chenicourt
- Entretien de l'électromécanique sur les différentes stations d'épuration
- Participation aux extensions des réseaux des différentes communes

Le budget prévisionnel 2026

Chap./Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL (mi janvier)
011	Charges à caractère général	1 188 574,00	925 737,94	1 166 242,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	600 179,00	541 783,09	648 452,00
014	Atténuations de produits	91 000,00	75 329,00	91 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 000,00	2 685,39	10 600,00
66	Charges financières	370 000,00	324 486,44	325 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	11 048,09	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	1 466,95	5 000,00
022	Dépenses imprévues	36 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	896 756,91	1 200 000,00
	TOTAL DEPENSES	3 228 753,00	2 779 293,81	3 461 294,00

Chap./Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL (mi janvier)
70	Vente de produits finis, prestations de services,	3 103 600,00	3 324 221,17	3 171 800,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	590,85	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	841,45	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 700,00	185,87	0,00
78	reprises sur amortissements, dépréciations	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00	299 201,65	450 000,00
	TOTAL RECETTES	3 409 300,00	3 625 040,99	3 621 800,00

RESULTATS	BP 2025	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL (mi janvier)
Résultat de l'année	180 547,00 €	845 747,18 €	160 506,00 €
Résultat de l'année N-1	2 471 533,39 €	2 471 533,39 €	3 317 280,57 €
Résultat cumulé avant virement à la section d'investissement	2 652 080,39 €	3 317 280,57 €	3 477 786,57 €
Virement au 1068 en investissement			611 000,00 €
023 - virement à la section d'investissement	1 394 748,52 €		183 327,64 €
Excédents de fonctionnement reporté N-1 Grand Couronné			
Résultat cumulé après virements à la section d'investissement	1 257 331,87 €	3 317 280,57 €	2 683 458,93 €

Les capacités d'autofinancement 2020/ 2026

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026 previsionnel	CA 2026 prévisionnel (D 80% - R 100%)
Total des recettes	2 999 176,91	3 180 805,45 €	2 822 594,97 €	2 973 879,55 €	3 314 601,68 €	3 625 040,99 €	3 621 800,00 €	3 621 800,00 €
amortissement	319 008,23	312 600,20 €	299 663,26 €	299 971,63 €	294 941,32 €	299 201,65 €	450 000,00 €	450 000,00 €
total recettes réelles fonct (y compris rec exceptionnelles)	2 680 168,68	2 868 205,25 €	2 522 931,71 €	2 673 907,92 €	3 019 660,36 €	3 325 839,34 €	3 171 800,00 €	3 171 800,00 €
total dépenses	2 586 743,27	2 536 078,89 €	2 870 553,34 €	2 870 251,96 €	2 988 511,41 €	2 779 293,81 €	3 461 294,00 €	2 769 035,20 €
remboursement intérêts	412 456,59	393 724,65 €	374 729,26 €	355 872,59 €	336 681,19 €	324 486,44 €	325 000,00 €	325 000,00 €
amortissement	838 971,33	874 555,12 €	898 949,87 €	899 899,60 €	892 064,65 €	896 756,91 €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €
total dépenses fonct	1 335 315,35	1 267 799,12 €	1 596 874,21 €	1 614 479,77 €	1 759 765,57 €	1 558 050,46 €	1 936 294,00 €	1 244 035,20 €
total dépenses réelles fonct (y compris dépenses exceptionnelles)	1 335 315,35	1 267 799,12 €	1 596 874,21 €	1 614 479,77 €	1 759 765,57 €	1 558 050,46 €	1 936 294,00 €	1 244 035,20 €
	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026 previsionnel	CA 2026 prévisionnel (D 80% - R 100%)
CAF brute	1 344 853,33 €	1 600 406,13 €	926 057,50 €	1 059 428,15 €	1 259 894,79 €	1 767 788,88 €	1 235 506,00 €	1 927 764,80 €
Capital restant dû au 31/12/N	13 706 028,95 €	13 022 909,18 €	12 330 252,89 €	11 629 215,41 €	10 921 143,02 €	10 804 179,74 €	10 098 581,15 €	10 098 581,15 €
Nombre d'années de désendettement	10,19	8,14	13,31	10,98	8,67	6,11	8,17	5,24
CAF Brute	1 344 853,33 €	1 600 406,13 €	926 057,50 €	1 059 428,15 €	1 259 894,79 €	1 767 788,88 €	1 235 506,00 €	1 927 764,80 €
rbt capital dette	675367,24	683 119,77 €	692 656,29 €	701 037,48 €	708 072,39 €	716 993,66 €	705 568,00 €	705 568,00 €
épargne nette	669 486,09 €	917 286,36 €	233 401,21 €	358 390,67 €	551 822,40 €	1 050 795,22 €	529 938,00 €	1 222 196,80 €

La maîtrise des dépenses de fonctionnement couplée à une réévaluation des tarifs de la redevance permet de poursuivre l'objectif d'une CAF nette d'environ 1 M€, nécessaire à la continuité du programme d'investissement.

BUDGET EAU POTABLE

Résultat 2025

fonctionnement	Total budget	Réalisé
Dépenses	541 480,00 €	395 049,15 €
Recettes	1 203 557,26 €	1 297 380,24 €
Excédent	662 077,26 €	902 331,09 €
Investissement	Total budget	Réalisé
Dépenses	1 256 769,30 €	427 759,11 €
Recettes	1 479 490,80 €	1 150 116,37 €
Excédent	222 721,50 €	722 357,26 €
Déficit		
Résultat cumulé		
Excédent	884 798,76 €	1 624 688,35 €

Le résultat cumulé des 2 sections s'élève à 1 624 688.35 €. Il n'est pas prévu d'affectation du résultat de fonctionnement (1068) à la section d'investissement

Les principaux projets réalisés en 2025 :

- Travaux de remise en état du forage
- Réhabilitation des réseaux sur différentes communes
- Participation aux extensions des réseaux des différentes communes

Les principaux projets à réaliser en 2026 :

- Finalisation de la remise en état du forage
- Etudes et travaux pour la rénovation de la station de traitement
- Etude de raccordement des réseaux d'AEP conjointement avec le syndicat des eaux de la Moselle
- Travaux de sécurisation du captage de Sornéville
- Participation aux extensions des réseaux des différentes communes

Le budget prévisionnel 2026

L'élaboration du budget tient compte :

- de la mobilisation d'un emprunt pour les travaux de rénovation de la station de traitement
- de la réintégration des dépenses et recettes liées au transfert du SI de la Praye (amortissements, emprunts, dépenses pour assurer la facturation des usagers en attendant la réintégration d'Haraucourt dans le contrat de DSP)

La reprise des résultats de clôture se fera une fois le compte de gestion approuvé et délibéré par le SI de la Praye

Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 prévisionnel (mi janvier)
011	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	305 137,00	180 251,14	292 187,00
012	Charges de personnels	57 533,00	48 776,64	71 316,00
65	Autre charges de gestion courante	310,00	304,94	11 310,00
66	Charges d'intérêts	25 000,00	22 752,31	37 600,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	6 500,00
68	dotations dépréciations	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	143 000,00	142 964,12	210 000,00
	Total Général	541 480,00	395 049,15	628 913,00

Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 prévisionnel (mi janvier)
70	Vente de produits finis, prestations de services	498 000,00	592 141,59	654 000,00
74	subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Vente de produits finis, prestations de services	310,00	345,26	350,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 000,00	42 646,13	77 200,00
	Total Général	541 310,00	635 132,98	731 550,00

		BP 2025	CA 2025	BP 2026 prévisionnel (mi janvier)
	résultat de l'année	170,00 €	240 083,83 €	102 637,00 €
	excédent de fonctionnement N-1 reporté affectation au 1068	662 247,26 €	662 247,26 €	902 331,09 €
	Résultat cumulé avant virement à la section investissement	662 077,26 €	902 331,09 €	1 004 968,09 €
	023 - Virement à la section investissement			- €
	Affectation en réserve au 1068			
	résultat cumulé après virement à la section investissement	662 077,26 €	902 331,09 €	1 004 968,09 €

Les capacités d'autofinancement 2020/ 2026

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026 Prévisionnel	CA 2026 PREVI (D 80% - R 100 %)
Total des recettes	462 682,43 €	477 582,68 €	426 257,66 €	548 633,14 €	496 205,21 €	635 132,98 €	731 550,00 €	731 550,00 €
amortissement	52 079,14 €	49 304,82 €	43 851,26 €	42 580,25 €	42 580,25 €	42 646,13 €	77 200,00 €	77 200,00 €
total recettes réelles fonct (y compris rec exceptionnelles)	410 603,29 €	428 277,86 €	382 406,40 €	506 052,89 €	453 624,96 €	592 486,85 €	654 350,00 €	654 350,00 €
total dépenses	247 213,49 €	226 665,99 €	271 310,59 €	247 833,04 €	297 857,23 €	395 049,15 €	628 913,00 €	503 130,40 €
remboursement intérêts	69,56 €	1,43 €	4 554,38 €	18 119,93 €	23 591,23 €	22 752,31 €	37 600,00 €	37 600,00 €
amortissement	143 714,31 €	131 494,59 €	131 658,05 €	139 035,48 €	143 640,48 €	142 964,12 €	210 000,00 €	210 000,00 €
total dépenses fonct	103 429,62 €	95 169,97 €	135 098,16 €	90 677,63 €	130 625,52 €	229 332,72 €	381 313,00 €	255 530,40 €
total dépenses réelles fonct (y compris dépenses)	103 429,62 €	95 169,97 €	135 098,16 €	90 677,63 €	130 625,52 €	229 332,72 €	381 313,00 €	255 530,40 €
					CA 2024	CA 2025	BP 2026 Prévisionnel	CA 2026 PREVI (D 80% - R 100 %)
CAF brute	307 173,67 €	333 107,89 €	247 308,24 €	415 375,26 €	322 999,44 €	363 154,13 €	273 037,00 €	398 819,60 €
Capital restant dû au 31/12/N	47 770,00 €	543 524,00 €	516 334,00 €	1 173 905,00 €	1 125 701,00 €	1 076 608,00 €	1 387 605,00 €	1 387 605,00 €
Nombre d'années de désendettement	0,16	1,63	2,09	2,83	3,49	2,96	5,08	3,48
CAF Brute	307 173,67 €	333 107,89 €	247 308,24 €	415 375,26 €	322 999,44 €	363 154,13 €	273 037,00 €	398 819,60 €
rbt capital dette	4 139,16 €	4 246,36 €	27 189,56 €	42 429,70 €	48 204,00 €	50 000,00 €	76 000,00 €	76 000,00 €
épargne nette	303 034,51 €	328 861,53 €	220 118,68 €	372 945,56 €	274 795,44 €	313 154,13 €	197 037,00 €	322 819,60 €

Même si la CAF nette semble stable, une attention particulière doit être portée.

En effet des travaux à moyen terme vont nécessiter des investissements lourds (essentiellement des travaux de renouvellement de canalisation) ainsi que les réparations sur les réseaux vieillissants.

BUDGET GESTION DES DECHETS

Résultat 2025

fonctionnement	Total budget	Réalisé
Dépenses	2 740 768,85 €	2 392 911,46 €
Recettes	3 513 835,56 €	3 652 110,39 €
Excédent	773 066,71 €	1 259 198,93 €
Investissement	Total budget	Réalisé
Dépenses	996 742,00 €	248 708,01 €
Recettes	1 003 352,00 €	697 891,34 €
Excédent	6 610,00 €	449 183,33 €
Déficit		
Résultat cumulé		
Excédent	779 676,71 €	1 708 382,26 €

Le résultat cumulé des 2 sections s'élève à 1 708 382.26 €. Il n'est pas prévu d'affectation du résultat de fonctionnement (1068) à la section d'investissement
Le résultat d'investissement tient compte de la mobilisation d'un emprunt de 264 000 € pour l'acquisition d'un camion benne qui sera réceptionné 1^{er} trimestre 2026.

Les principaux projets réalisés en 2025 :

- Acquisition de bacs
- Etude pour la mise aux normes ICPE de la déchetterie
- Mise en place de PAV enterrés

Les principaux projets à réaliser en 2026 :

- Acquisition de points d'apport volontaire pour renouveler le parc actuel
- Travaux de mises aux normes de la déchetterie, suite aux conclusions de l'étude
- Acquisition d'une grue sur berce

Le budget prévisionnel 2026

L'élaboration du budget tient compte :

- Du maintien à l'identique des tarifs de la redevance
- De l'augmentation des prestations de collecte suite à la notification du nouveau marché

Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 prévisionnel (mi janvier)
011	Charges à caractère général	1 896 167,00	1 719 064,96	1 937 290,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	541 410,00	534 874,97	560 518,00
65	Autres charges de gestion courante	11 300,00	4 891,75	15 000,00
66	Charges financières	8 500,00	4 621,70	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 665,00	13 907,69	4 000,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 610,00	115 550,39	116 200,00
Total Général		2 593 652,00	2 392 911,46	2 643 008,00

Articles	Désignation	BP 2025	CA 2025	BP 2026 prévisionnel (mi janvier)
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 206 821,00	2 284 684,18	2 227 000,00
74	Subventions d'exploitation	320 000,00	355 932,91	250 000,00
75	Subventions d'exploitation	705,37	8 163,33	440,00
77	Produits exceptionnels	11 400,00	10 608,13	7 000,00
78	Reprise sur amortissement	0,00	17 874,14	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000,00	10 938,51	15 000,00
Total Général		2 549 926,37	2 688 201,20	2 499 440,00

	BP 2025	CA 2025	BP 2026 prévisionnel (mi janvier)
Résultat de l'année	-43 725,63	295 289,74	-143 568,00
Résultat de l'année N-1	963 909,19	963 909,19	1 259 198,93
Résultat cumulé avant virement à la section d'investissement	920 183,56	1 259 198,93	1 115 630,93
Résultat cumulé			
virement au 1068 en investissement			
Virement au 1064 en investissement suite vente			
023 - virement à la section d'investissement	93 288,25		93 288,25
023 - virement à la section d'investissement DM 2025	53 828,60		
résultat cumulé après virement à la section d'investissement	773 066,71	1 259 198,93	1 022 342,68

Une vigilance doit être portée au budget gestion des déchets. Bien que les résultats de l'année soient généralement excédentaires, les budgets sont régulièrement présentés avec un résultat annuel déficitaire.

Les capacités d'autofinancement 2020/ 2026

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL	CA 2026 PREVISIONNEL (D90% - R 100%)
Total des recettes	1 549 501,51 €	2 070 233,06 €	2 387 587,28 €	2 308 672,00 €	2 369 720,91 €	2 688 201,20 €	2 499 440,00 €	2 499 440,00 €
amortissement	10 172,89 €	10 172,78 €	10 172,78 €	9 853,88 €	9 727,51 €	10 938,51 €	15 000,00 €	15 000,00 €
produits exceptionnels	5 080,60	28 864,30 €	17 637,56 €	25 309,73 €	21 422,92 €	10 608,13 €	7 000,00 €	7 000,00 €
total recettes réelles fonct	1 534 248,02 €	2 031 195,98 €	2 359 776,94 €	2 273 508,39 €	2 338 570,48 €	2 666 654,56 €	2 477 440,00 €	2 477 440,00 €
total dépenses	1 898 437,41 €	2 008 507,82 €	1 936 642,21 €	2 168 922,29 €	2 218 994,98 €	2 392 911,46 €	2 643 008,00 €	2 378 707,20 €
remboursement intérêts	- €	- €	664,52 €	2 971,63 €	2 681,70 €	4 621,70 €	10 000,00 €	10 000,00 €
amortissement	90 754,82 €	103 724,55 €	91 488,51 €	117 122,29 €	92 967,91 €	115 550,39 €	116 200,00 €	116 200,00 €
dépenses exceptionnelles			5 960,87 €	3 398,72 €	591,60 €	13 907,69 €	4 000,00 €	4 000,00 €
total dépenses fonct	1 807 682,59 €	1 904 783,27 €	1 838 528,31 €	2 045 429,65 €	2 126 027,07 €	2 258 831,68 €	2 512 808,00 €	2 248 507,20 €
total dépenses réelles fonct	1 807 682,59 €	1 904 783,27 €	1 838 528,31 €	2 045 429,65 €	2 126 027,07 €	2 258 831,68 €	2 512 808,00 €	2 248 507,20 €

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026 PREVISIONNEL	CA 2026 PREVISIONNEL (D90% - R 100%)
CAF Brute	- 273 434,57 €	126 412,71 €	521 248,63 €	228 078,74 €	212 543,41 €	407 822,88 €	- 35 368,00 €	228 932,80 €
Capital restant dû au 31/12/N	- €	- €	146 620,18 €	132 922,53 €	118 934,95 €	353 992,71 €	309 401,73 €	309 401,73 €
Nombre d'années de désendettement	-	-	0,28	0,58	0,56	0,87	-	1,35
CAF brute	- 273 434,57 €	126 412,71 €	521 248,63 €	228 078,74 €	212 543,41 €	407 822,88 €	- 35 368,00 €	228 932,80 €
remboursement capital dette	- €	- €	3 379,82 €	13 697,65 €	13 987,58 €	28 942,24 €	44 600,00 €	44 600,00 €
épargne nette	-273 434,57 €	126 412,71 €	517 868,81 €	214 381,09 €	198 555,83 €	378 880,64 €	- 79 968,00 €	184 332,80 €

Le budget gestion des déchets ne dégage pas une épargne nette suffisante pour couvrir les futurs investissements. En effet, les résultats de l'étude de la mise aux normes de la déchetterie et le projet de renouvellement du parc des PAV risquent d'impacter la CAF nette du fait de la mobilisation éventuelle d'un emprunt pour couvrir le reste à charge de ces dépenses.